

## Pratique courante de la vente par un propriétaire en surendettement des particuliers

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

### Public concerné

---

Notaire et collaborateurs pratiquant la vente immobilière

### Objectifs pédagogiques :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser les autorisations requises pour instrumenter une vente
- Identifier les différentes phases d'une procédure de surendettement et ses incidences sur la capacité du débiteur (surendettement rémissible /rétablissement personnel)
- Déterminer les conditions de remise du prix : à qui ? avec quelles autorisations ?
- Maîtriser les incidences relatives à l'existence d'une propriété collective

### Contenu

---

#### Présentation des procédures de surendettement

#### Vente du bien intervenant postérieurement à l'ouverture de la procédure et avant l'adoption de mesures

- Autorisation requis
- Sort du prix

#### Vente du bien après adoption de mesures de traitement d'une situation de surendettement rémissible

- Autorisations requises
- Sort du prix

#### Vente du bien dans le cadre d'un rétablissement personnel

- Autorisations requises

- Sort du prix

## Prérequis :

---

- Aucun - De bonnes connaissances générales en vente immobilière, droit des sûretés sont conseillées

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation